

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL365

présenté par

Mme Thourot, rapporteure et M. Fauvergue, rapporteur

ARTICLE 9

Au début de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« Cette publication »

les mots :

« La publication mentionnée aux premier et deuxième alinéas ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.